

Établir l'avantage éducatif de l'Ontario : le rendement des élèves

Deuxième d'une série de mini-documents de discussion préparés pour la Table ronde de partenariat en éducation visant une vaste collecte d'observations sur l'orientation de l'éducation en Ontario.

29 avril 2004 (version 3)

L'éducation publique est la pierre angulaire d'une société juste, productive et solidaire. Les fruits que tire la société d'un système d'éducation public vigoureux comprennent et dépassent l'attribution de diplômes permettant aux élèves de se tailler une meilleure place sur les marchés mondiaux. Ces fruits comprennent également l'amélioration du bien-être physique et mental des personnes, une participation accrue des citoyennes et des citoyens à la vie de leur collectivité, ainsi que des taux d'emploi plus élevés et plus durables. De maintes façons, nos progrès dans le secteur de l'éducation définissent nos progrès dans tous les aspects de la société.

L'éducation en Ontario a attiré l'attention du public et des médias au cours des dernières années, mais il est surprenant de constater combien de débats se résument, en fin de compte, à savoir « qui était en charge de quoi », et ne portaient pas sur le droit qu'ont nos enfants à obtenir la meilleure éducation publique. Le gouvernement McGuinty est bien déterminé à changer cet état de choses. Sa première priorité pour les quatre années à venir est de veiller à ce que les besoins des élèves reçoivent toute l'attention qu'ils méritent. Nous avons la volonté de faire en sorte que l'éducation publique soit non seulement digne d'être sauvegardée mais qu'elle soit la meilleure éducation possible.

La mission contemporaine de l'éducation publique et notre objectif moral dans les écoles consistent à veiller à ce que tous les enfants et tous les jeunes reçoivent l'éducation qui leur permet d'atteindre des niveaux élevés de compétence sur le plan intellectuel, pratique et social. Il n'est pas important de savoir d'où l'on vient, ce qui importe c'est où l'on va. L'éducation publique est l'échelle qui mène aux chances d'avancement.

Pour concrétiser cette vision en Ontario, il faut commencer par restaurer la dignité du système d'éducation financé par les deniers publics et s'y engager, avec toute la force de notre volonté collective, pour en faire une véritable quête de l'excellence. Cette mission se poursuivra dans des écoles dynamiques :

- où les élèves sont activement encouragés à penser de manière créative et indépendante;
- où le personnel enseignant et les directions d'école ont la latitude voulue pour innover et où on valorise leur aptitude à répondre aux divers besoins et talents des élèves;
- où les parents, les familles et les chefs de file de la collectivité sont invités à participer à la mission éducative de l'école.

UNE VISION POUR LA RÉUSSITE DES ÉLÈVES

Comment nos élèves réussissent-ils en réalité? Pour répondre à cette question avec justesse, nous devons définir nos buts précis pour les élèves. Voici la vision que se donne le gouvernement McGuinty pour faire réaliser à chaque élève ainsi qu'au système d'éducation public de l'Ontario leur plein potentiel :

Notre but est d'aider à développer le potentiel intellectuel, affectif et physique de nos enfants et de nos jeunes adultes afin qu'ils puissent devenir des citoyennes et des citoyens qui contribueront du mieux qu'ils le peuvent à la société.

Nous croyons que :

- tous les élèves peuvent apprendre;
- tous les élèves peuvent et doivent arriver à l'école prêts à apprendre;
- tous les élèves devraient suivre des cours dans une école bien subventionnée et en bon état;
- tous les élèves devraient atteindre un haut niveau de compétences en lecture, en écriture, en mathématiques et en compréhension à l'âge de 12 ans, pour avoir les bases nécessaires à l'éducation supérieure et aux choix de vie;
- tous les élèves devraient bénéficier de contacts importants avec la musique et les arts;
- tous les élèves devraient s'adonner à une activité physique régulière, comprendre la valeur d'un mode de vie sain et avoir accès à une gamme complète d'activités parascolaires;
- tous les élèves devraient être en sécurité, et se sentir en sécurité, à l'école et dans la cour d'école;
- tous les élèves devraient atteindre le niveau de rendement le plus élevé qu'il leur est possible d'atteindre compte tenu de leurs capacités et de leur ténacité au travail;

- tous les élèves devraient récolter les fruits de l'éducation publique, qu'il s'agisse d'accéder à l'apprentissage d'un métier, à un emploi ou à des études collégiales ou universitaires;
- tous les élèves devraient savoir comment réfléchir de manière indépendante, apprendre les droits et les obligations civiques et apprécier les valeurs morales.

Chacun de ces objectifs sera lié à des résultats spécifiques et mesurables dont le gouvernement est prêt à assumer la responsabilité. De nouvelles stratégies seront élaborées qui solliciteront la participation de l'ensemble du secteur éducatif, d'autres ministères et de divers groupes de la société en général. Ces stratégies couvriront divers domaines, comme un nouveau programme « Meilleur départ », des écoles sécuritaires et saines, les arts dans l'éducation, l'éducation des adultes et d'autres encore.

L'URGENCE DE SE CONCENTRER SUR LA RÉUSSITE SCOLAIRE

Dans le contexte d'une expérience bien équilibrée pour les élèves, aucun résultat importe autant que l'acquisition de bases solides en littératie et en numératie. En réalité, cet apprentissage vise davantage que la simple capacité de lire, d'écrire et de calculer. Il vise également l'aptitude croissante, tout au long des études élémentaires et secondaires, à comprendre l'information provenant de diverses sources, à interpréter cette information dans le contexte de diverses disciplines et à réfléchir et à communiquer avec un degré élevé d'analyse critique.

La période propice pour développer un niveau élevé de littératie dans la vie d'un enfant n'est pas très longue. Les enfants qui, à l'âge de huit ans, n'ont pas maîtrisé les notions fondamentales de littératie sont destinés à avoir des difficultés tout au long de leurs études et ils risquent davantage d'abandonner l'école. D'après une nouvelle étude réalisée par Statistique Canada,

les jeunes adolescentes et adolescents qui commencent l'école avec de faibles compétences en littératie sont moins susceptibles de terminer leurs études secondaires.

Tous les élèves de la province doivent être capables de lire, d'écrire, de comprendre et de faire des calculs à un niveau élevé à l'âge de 12 ans. Ce sont là les bases des choix éducatifs et sociaux à l'avenir. L'âge de 12 ans est un jalon critique, une charnière, dans la vie d'un enfant. Si à cet âge l'élève est convaincu de ne pas pouvoir réussir à l'école, le décrochage devient une option plus attrayante.

Les niveaux de rendement des élèves, tels qu'ils sont mesurés par les examens provinciaux, indiquent qu'une grande proportion des élèves ne satisfont pas aux normes provinciales en lecture, en écriture et en mathématiques, et que peu de progrès ont été réalisés au cours des dernières années. À l'échelle pancanadienne et internationale, les résultats de l'Ontario varient, mais en général, il se classe derrière plusieurs autres provinces.

Les résultats des examens provinciaux réalisés en Ontario en 2002-2003 indiquent que 47 pour 100 des élèves francophones de 3^e année satisfaisaient aux normes provinciales en lecture, 58 pour 100 satisfaisaient aux normes en écriture et 48 pour 100 satisfaisaient aux normes en mathématiques. Pour les élèves de 6^e année, les résultats indiquent que 59 pour 100 satisfaisaient aux normes en lecture, 63 pour 100 satisfaisaient aux normes en écriture et 65 pour 100 satisfaisaient aux normes en mathématiques.

Les anciennes conditions étaient peu propices au rendement continu. Si de grands efforts ont été déployés pour mesurer le rendement, on a très peu entrepris au niveau provincial pour aider celles et ceux qui ont des difficultés à s'améliorer. D'autres sources d'information, comme le Programme d'indicateurs de la qualité en éducation (PIQE), nous permettent de mieux comprendre

les défis auxquels sont confrontés les élèves dans des contextes de faible revenu, d'immigration récente, de famille monoparentale, etc.

Nous disposons certainement d'une abondance de preuves indiquant que les élèves sont aux prises avec de graves difficultés. Une étude récente effectuée par le professeur Alan King de l'Université Queen's estime que parmi les élèves qui ont commencé la 9^e année en Ontario en 1999, au moins 25 pour 100 (soit 40 000 élèves) quitteront l'école sans avoir obtenu de diplôme. Les élèves inscrits au cours appliqué de mathématiques de 9^e année continuent à faire face à des difficultés. Les évaluations provinciales de 2002-2003 des élèves de 9^e année en mathématiques révèlent que près de 20 pour 100 des élèves qui suivaient le cours appliqué satisfaisaient aux normes provinciales. Selon d'autres recherches, le niveau de compétence en lecture des jeunes qui décrochent est, en moyenne, d'un échelon inférieur à celui des jeunes qui restent à l'école ou qui obtiennent leur diplôme.

C'est un grand défi pour tous les élèves de maîtriser les compétences de base et de tirer parti des possibilités qui existent par l'acquisition d'une éducation solide et bien équilibrée, mais ce défi est encore plus grand pour les élèves qui font face à des obstacles additionnels, comme ceux dont l'anglais, ou le français selon le cas, est une langue seconde, ou ceux qui ont des difficultés d'apprentissage particulières.

Nous savons que 50 pour 100 des élèves qui entrent en 9^e année, n'obtiennent pas leur diplôme ou abandonnent les études après la 12^e année, bien que certains d'entre eux retournent plus tard à l'école. La signification de cette statistique austère devient d'autant plus grave que, selon les estimations, 60 pour 100 de toutes les nouvelles offres d'emploi exigent une éducation ou une formation postsecondaires. Il est tout aussi important de reconnaître que les emplois manuels et les emplois du secteur des services requièrent également des compétences en communication

et en informatique, ainsi qu'une aptitude à résoudre les problèmes.

L'acquisition de compétences en littératie a également des répercussions sur le bien-être général de chacun. Des études ont montré qu'environ 30 pour 100 des adultes qui connaissent des problèmes graves en matière de littératie ont des difficultés d'apprentissage qui n'ont jamais été détectées ou soignées. En outre, les études indiquent que 50 pour 100 des adolescentes et adolescents qui se suicident ont des difficultés d'apprentissage, et que de 30 à 70 pour 100 des jeunes délinquantes et délinquants ont connu ces difficultés.

Les personnes qui ont de bonnes compétences en littératie et en numératie ont de meilleures chances d'avoir de bons emplois, elles ont des niveaux plus élevés de productivité et de revenu, elles sont moins susceptibles de subir de longues périodes de chômage et elles sont proportionnellement moins susceptibles d'avoir des démêlés avec la justice. Nous savons que tous les élèves peuvent apprendre. Plus que jamais auparavant, la capacité de fonctionner dans la société, d'y contribuer et de prospérer exige une solide éducation, laquelle est fondée sur les assises que sont la littératie et la numératie.

L'ENGAGEMENT DU GOUVERNEMENT

Le gouvernement a la ferme volonté de faire du dossier de l'éducation publique l'élément central de son mandat, en commençant par l'amélioration de la réussite des élèves sur le plan de la littératie et de la numératie. Nous entendons faire de l'Ontario un chef de file à l'échelle tant nationale qu'internationale.

Les premières étapes pour réaliser l'excellence exigent que chaque élève de 12 ans ait des compétences élevées en lecture, en écriture, en mathématiques et en compréhension. Pour

mesurer les progrès, nous nous assurerons que d'ici 2008, 75 pour 100 des élèves obtiendront la note « B », ou atteindront le niveau 3 aux examens provinciaux de lecture, d'écriture et de mathématiques. Un peu plus de la moitié des élèves satisfont à ces normes provinciales aujourd'hui. Nous accordons la première priorité à cette question parce que nous reconnaissons non seulement ce qui est en jeu, mais aussi l'important renforcement des capacités nécessaire pour réussir.

LE TEMPS D'AGIR

L'excellence dans le contexte de l'éducation publique, comme l'a indiqué M. Rozanski, coûte de l'argent. Le gouvernement McGuinty reconnaît ce besoin et consacrera de rares ressources à l'éducation, aux dépens d'autres programmes. L'éducation constitue un objectif de première priorité pour notre gouvernement, notre économie et notre société.

En revanche, pour vraiment réussir à améliorer, à grande échelle, le rendement des élèves en littératie et en numératie, il faut un leadership ferme, un engagement implacable, du temps et une participation à tous les niveaux. Réaliser cette vision en matière de réussite des élèves doit être une responsabilité partagée qui exige que tous – les enseignantes et enseignants, le personnel de soutien, les parents, les directrices et directeurs d'école, les dirigeants des conseils scolaires, les élèves et la collectivité – travaillent ensemble, en partenariat.

Le gouvernement assumera sa responsabilité en matière de leadership. À vous, nos partenaires, nous demandons votre engagement à l'égard des élèves, votre expérience et vos connaissances et votre participation, pour relever ce défi d'aider à élaborer les stratégies permettant d'améliorer le rendement des élèves et d'assurer leur réussite.

Voici les principaux éléments du plan McGuinty :

- Si les classes ont moins d'élèves, les élèves étudient mieux puisqu'ils reçoivent plus d'attention individuelle. Nous diminuerons le nombre d'élèves dans les salles de classe, de la maternelle à la 3^e année, en établissant une limite de 20 élèves, avant la fin de notre mandat. Nous commencerons cet automne en ciblant les écoles qui sont affligées par des classes énormes et, plus tard, tout au long de notre premier mandat, nous réduirons le nombre d'élèves dans les classes de tout le réseau.
- Puisque le plafonnement de la taille des classes du cycle primaire sera rendu possible par l'embauche de plus d'enseignantes et enseignants à l'aide de nouveaux fonds, les conseils scolaires n'auront pas à augmenter la taille des classes de la 4^e à la 8^e année pour compenser ces dépenses. Le développement durant ces premières années est essentiel si nous voulons établir les fondements que nous désirons voir en place dès l'âge de 12 ans.
- Nous modifierons le curriculum pour qu'il s'articule chaque jour autour de la lecture, de l'écriture et des mathématiques de sorte à assurer l'intensité nécessaire en matière d'apprentissage. Cela comprendra notamment du temps consacré chaque jour à la littératie et aux mathématiques.
- Il est crucial d'appuyer le personnel enseignant dans sa tâche importante d'éducation des enfants, en littératie et numératie. Pour la première fois dans l'histoire, chaque école élémentaire bénéficiera des services d'une enseignante ou d'un enseignant responsable de la littératie et de la numératie, spécialisé dans les pratiques exemplaires et les techniques les plus efficaces. Le personnel enseignant au niveau élémentaire de tout l'Ontario aura accès au matériel et aux possibilités de formation, aux séances de formation, aux guides d'enseignement et aux outils diagnostiques qui les aideront à adopter des stratégies efficaces en matière de lecture, d'écriture et de mathématiques.
- Le gouvernement appuiera les directrices et directeurs d'école et les surintendantes et surintendants dans leurs rôles de leaders en enseignement à l'école et de leaders à l'échelle du système, notamment en fournissant une formation et un soutien intensifs en matière de leadership scolaire et en libérant de certaines activités administratives qui sont exigeantes et ardues et qui n'ont pas beaucoup d'effet sur le rendement en littératie et numératie des élèves. Les responsables de l'éducation devraient avoir le temps d'échanger des idées au lieu de remplir des formulaires.
- Le gouvernement créera aussi des équipes de redressement qui seront dépêchées dans des écoles en difficulté et accordera aux directrices et directeurs d'école les outils dont ils ont besoin pour collaborer avec ces spécialistes.
- Nous fournirons des ressources pour aider les élèves et les écoles qui font face à des défis ou à des désavantages additionnels (p. ex., les 112 millions de dollars pour appuyer les élèves qui connaissent le plus de difficultés, déjà alloués en décembre dernier).
- Nous motiverons les élèves à rester à l'école et à obtenir leur diplôme grâce à des soutiens aux programmes qui répondent à leurs besoins et à leurs aspirations. Le gouvernement McGuinty aidera les adolescentes et les adolescents à réussir en prévoyant une intervention dynamique et un curriculum qui reconnaît que tous les élèves ne sont pas coulés dans le même moule.
- Nous encouragerons des solutions innovatrices à de vieux problèmes, proposées à l'échelle locale par les conseils scolaires, les écoles et les salles de classe. Les démarches

fondées sur les preuves, qui démontrent que les résultats peuvent être améliorés et sont adaptables à d'autres milieux, seront mises à la disposition de tous.

- Il existe un lien étroit entre la capacité d'apprentissage de l'élève et l'engagement des parents à l'égard de l'acquisition de la littératie. Le gouvernement sollicitera la participation des parents, en leur donnant des ressources supplémentaires destinées à encourager et à appuyer la lecture à la maison durant les premières années d'études.
- En se basant sur les résultats d'examens et la vérité sur les défis auxquels les écoles sont confrontées, le gouvernement ciblera le financement en visant les résultats voulus, de sorte que les écoles ayant une forte proportion de familles à faible revenu ou dont le français est langue seconde reçoivent de l'aide au lieu d'être le bouc émissaire.
- Le gouvernement s'attaquera au problème de l'assimilation des élèves francophones.
- Le gouvernement créera un nouveau secrétariat de littératie et de numératie pour que les écoles, le personnel enseignant et les élèves obtiennent le soutien dont ils ont besoin lorsqu'ils en ont besoin. M. Michael Fullan, doyen émérite de l'Institut d'études pédagogiques de l'Ontario de l'Université de Toronto et sommité internationale en matière de changements positifs en éducation :
 - conseillera le premier ministre et le ministre de l'éducation relativement à la gestion de changements à grande échelle en vue d'améliorer les résultats des élèves en littératie et en numératie;

- conseillera les conseils scolaires et les écoles au sujet de leurs plans visant l'amélioration du rendement des élèves;
- établira un conseil consultatif composé notamment de représentantes et représentants des parents, des conseillères et conseillers scolaires, des directions d'école et du personnel enseignant de la Table ronde de partenariat en éducation, pour veiller à l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques qui encouragent et maintiennent un engagement durable à l'égard de la littératie et de la numératie chez les élèves. C'est l'appui général qu'apporte le public à la réussite scolaire qui assurera la réalisation de nos buts communs.

- Notre gouvernement a la ferme volonté de forger une nouvelle relation avec les conseils et les écoles. Nous cherchons à créer une atmosphère de paix et de stabilité au sein de nos écoles. Nous avons la charge du leadership tout en respectant les directrices et directeurs, le personnel enseignant et les conseillères et conseillers et le travail d'importance vitale qu'ils accomplissent.

La mesure dans laquelle la confiance du public dans le système d'éducation public sera restaurée dépend de notre capacité collective à communiquer avec les citoyennes et les citoyens de l'Ontario et à les sensibiliser à la tâche urgente de préparer les élèves pour les défis qui les attendent dans leurs études et tout au long de leur vie. Nous demandons à tous nos partenaires de se joindre à nous pour saisir cette occasion historique où l'éducation publique a tellement besoin de notre aide et de notre soutien.

Nous vous serions reconnaissants de nous faire part de **vos** observations.
Veuillez les adresser à :

Gerard Kennedy, ministre de l'Éducation, 900, rue Bay, Toronto ON M7A 1L2
minister@edu.gov.on.ca